



Cultura

Revista de História e Teoria das Ideias

Vol. 31 | 2013

A Retomada na Filosofia de Eric Weil

Schéma et reprise, transcendantal et historique

Esquema e retomada: transcendental e histórico

Andrea Vestrucci



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cultura/1888>

DOI : 10.4000/cultura.1888

ISSN : 2183-2021

Éditeur

Centro de História da Cultura

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

Pagination : 267-285

ISSN : 0870-4546

Référence électronique

Andrea Vestrucci, « Schéma et reprise, transcendantal et historique », *Cultura* [Online], Vol. 31 | 2013, posto online no dia 16 dezembro 2014, consultado a 02 maio 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cultura/1888> ; DOI : 10.4000/cultura.1888

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© CHAM – Centro de Humanidades / Centre for the Humanities

Schéma et reprise, transcendantal et historique

Esquema e retomada: transcendental e histórico

Andrea Vestrucci

I

- 1 Pour paraphraser Molière, voici des années que je prends mon bien philosophique en le trouvant dans la relation Weil-Kant. Après la lecture weilienne de la querelle Kant-Schiller sur la « dignité » ou la « grâce » (*Anmut* et non pas – encore¹ – *Gnade*) de la morale kantienne,² et après l'interprétation que Weil présente de la *Typik der reinen praktischen Urtheilskraft* et ses conséquences pour la philosophie morale, trop tentant était le thème des journées lusitaniennes qui sont à l'origine de cet ouvrage collectif : tous les weilienens connaissent le lien que Weil établit (propose, dirais-je) entre le schématisme kantien et son propre concept de reprise comme « schéma qui rend la catégorie applicable à la réalité ».³ Je ne pouvais pas me dispenser de présenter une analyse la plus rigoureuse possible de la légitimité d'une analogie reprise-schéma.
- 2 On dit que le droit de parler d'un sujet est proportionnel au temps de familiarité avec celui-ci : dès mon premier contact avec la *Logique de la philosophie* j'ai questionné la nature du parallélisme reprise-schéma : pure analogie pour similarité de fonctions ou bien indice, trace d'une relation plus féconde ? L'hypothèse de l'analogie est apparemment la plus simple : comme le schéma kantien permet l'application d'un concept de l'entendement à un phénomène, ainsi la reprise permet l'application d'une forme du discours cohérent à sa manifestation historique et vivante, son attitude correspondante.
- 3 L'analogie est, selon Kant, la relation parfaite entre les formes de deux éléments complètement différents,⁴ la ressemblance exacte des principes d'unité de deux concepts. Si on avance l'hypothèse que cette définition est applicable à la relation instituée par Weil entre schéma et reprise, alors le schéma kantien serait le symbole de la reprise weilienne,

et le principe qui les forme et en constitue l'unité devrait être identique même si les deux éléments en relation sont différents. Il faut donc s'assurer de la présence de ces conditions. La réponse à cette question présuppose l'approfondissement du rôle que schéma et reprise jouent dans les systèmes respectifs.

- 4 Aussi ne serait-il pas vain de rappeler brièvement la fonction du schéma kantien telle qu'elle est expliquée dans le chapitre « Sur le schématisme des concepts purs de l'entendement ». ⁵ Si la déduction transcendantale a essayé de répondre au problème de la possibilité de l'application d'une catégorie, il est maintenant nécessaire de passer d'une détermination de possibilité à la détermination de l'exactitude de cette application, à la formulation du principe qui explique le fait que la catégorie juste soit appliquée au cas juste. Seul un canon, un ensemble de principes pour l'usage correct (qui peut donc aussi ne pas être correct) peut répondre à cette exigence – un canon pour appliquer au bon cas la bonne règle (le concept pur de l'entendement étant règle de la connaissance). Le problème du schématisme apparaît donc comme sommet de haute abstraction : il s'agit de déterminer la loi grâce à laquelle une autre loi peut être correctement appliquée au cas concret.
- 5 Il est déjà possible de formuler un premier parallélisme, très « immédiat », avec la reprise chez Weil. Toute la troisième partie de l'introduction de la *Logique* se structure sur la dialectique catégorie-attitude : chaque être humain vit selon un discours ayant sa structure de sens et son contenu de vérité à la lumière de l'application d'une catégorie qui détermine la forme (la règle) de ce sens. Et inversement il est possible d'atteindre la catégorie par l'auto-compréhension du discours d'une attitude, par la possibilité pour une attitude de s'élever au niveau du discours cohérent (donc de se comprendre). Le problème auquel la reprise est censée répondre concerne donc le principe qui permet à une attitude, à un discours concret et historique, d'être compris sous une certaine catégorie, et inversement à une catégorie d'entrer dans l'histoire, de se faire historique.
- 6 Identique est donc la *quæstio juris* impliquée par le schéma et la reprise : déterminer le principe qui effectue la subsomption d'un cas empirique à sa catégorie et, ainsi, qui permet la compréhension de ce qui serait autrement incompréhensible dans son unicité et particularité. Pour cette raison schémas et reprises sont des éléments nécessaires afin que la catégorie ne soit pas vide et que le particulier ait un sens : chez Kant comme chez Weil, l'élément pur et formel (établissant la règle de l'union des parties d'une chose) a un sens en soi et pour soi, ⁶ mais ce sens ne complète ni ne satisfait le concept de ces concepts, la forme de ces formes, la raison de ces raisons de sens : les catégories (kantiennes ou weiliennes) n'étant qu'éléments formels, au nom de leur vérité conceptuelle et de leur sens elles doivent aussi se référer à un contenu quelconque, selon une nécessité quasi-naturelle (bien que le terme soit erroné à ce niveau logique du discours). Les catégories kantiennes sont concepts purs de l'entendement et les catégories weiliennes sont concepts du sens *uniquement* si elles se réfèrent à un objet, si elles ont un contenu objectif. Par là, reprise et schéma constituent *au même degré de nécessité* la condition selon laquelle les concepts catégoriels reçoivent leur vraie signification, la condition de réalisation (au sens littéral) des catégories – condition nécessaire afin que le statut conceptuel des deux types de catégorie soit satisfait.
- 7 En termes négatifs, la similarité entre schéma et reprise consisterait dans la restriction d'usage de la catégorie qu'ils permettent : les deux concepts favorisent et justifient une utilisation de la catégorie *sous conditions* externes aux catégories-mêmes – dans ce cas, conditions empiriques. Encore une fois cette limitation de l'horizon d'applicabilité des

catégories doit être comprise en tant que satisfaction de la vérité conceptuelle de la catégorie-même : cette dernière ne trouve de sens que dans la limitation de son usage par le biais de son application au donné à conceptualiser.⁷ D'ailleurs, il n'est pas complètement correct de parler de « donné à conceptualiser » comme s'il s'agissait d'un élément complètement autre par rapport à la catégorie : le phénomène est déjà catégorisé, déjà synthétisé, par ce simple fait d'être phénomène – soit par le fait même qu'on en parle.⁸ De même qu'il n'y a pas de catégories qui, en étant *a priori*, n'accomplissent leur sens de règle sinon dans leur application, ainsi il n'y a pas de phénomènes qui, en tant que tels, ne soient déjà pensés, et donc subsumés sous des catégories.⁹

- 8 Si la question à laquelle schéma et reprise répondent paraît similaire, différente en est cependant la réponse – c'est-à-dire la modalité d'explication de cette application et, *uno tempore*, l'ordre et la nature de sa nécessité et des deux discours traitant du schéma ou de la reprise.

II

- 9 En suivant l'hypothèse analogique, il est bon de rappeler que la différence qu'on vient d'évoquer ne se réfère pas aux éléments en jeu : l'analogie implique que ni le niveau catégoriel ni le niveau phénoméno-historique ne sont les mêmes,¹⁰ mais que seules leur fonction mutuelle, leur modalité procédurale, leur forme sont identiques. Même si apparemment cela est le cas entre schéma et reprise, toute une série de difficultés théoriques affecte la plausibilité de l'hypothèse analogique : la différence entre les deux concepts est fonction de la différence de niveau entre les *nécessités* qu'ils sont censés satisfaire et réaliser. Si la nécessité chez Kant est transcendantale, chez Weil elle est historico-philosophique. Si le schéma-reprise réalise la catégorie, cette réalisation s'explique de deux façons différentes chez les deux penseurs.
- 10 Chez Kant il s'agit de la réalisation de la possibilité d'appliquer une règle à son cas, et le schéma constitue la condition de possibilité de la réalisation de l'application – soit, la condition de possibilité qu'une condition de possibilité soit active et agente en expliquant la fonction qui lui est propre. Une condition de possibilité étant essentiellement une règle, le schéma serait une règle d'application d'une règle¹¹ ; mais si le schéma était une méta-règle, une méta-méta-règle se trouverait à son tour nécessaire, comme condition de possibilité pour la méta-règle d'expliquer sa propre fonction (argument classique du troisième homme).¹² Par conséquent le schéma ne peut pas être une règle. Si on a un concept à appliquer à un cas et un cas à subsumer sous un concept,¹³ il faut une représentation empirique du concept à laquelle le cas soit directement connecté. Le schéma est la condition de possibilité de cette représentation ; le schéma ne pouvant pas être une règle, par exclusion il est *méta-représentation* (en se rappelant que le préfixe « meta » a toujours un sens normatif), soit la représentation de la règle qui gouverne le processus de constitution d'une représentation d'un concept. Suivant Kant¹⁴ on peut proposer l'exemple suivant (tout en sachant que même l'exemple présuppose par définition le schéma) : la pensée d'une figure géométrique quelconque telle que l'ennéagone est le schéma du concept correspondant (figure plane équilatérale de onze côtés) puisqu'il est la *représentation* d'une règle ou méthode pour appliquer une autre règle (le concept d'ennéagone) à un cas empirique quelconque (par exemple un pentagone). La détermination de la possibilité qu'un cas puisse (*licet, darf*) ou ne puisse

pas être subsumé sous le concept n'est possible qu'au niveau représentatif – en concluant que ce cas d'une figure avec cinq côtés ne peut pas être connu comme cas du concept d'ennéagone.¹⁵

- 11 Le schéma n'est donc ni une règle, ni une image. Il n'est pas une règle puisqu'il s'agit de la représentation d'une règle (l'ennéagone pensé n'est pas sa règle). Il n'est pas une image non plus puisque l'image n'est que la représentation d'un concept et non pas celle d'une règle. Elle est un des possibles ennéagones, la constitution desquels est à son tour le résultat de l'application du schéma. Le schéma d'ennéagone n'est donc ni *un* ennéagone ni *l'ennéagone même*, le premier étant un de ses cas, le deuxième étant son concept. En forçant la leçon kantienne, on pourrait conclure que le schéma du concept d'ennéagone ne se situe pas sur le plan du dualisme (ou mieux de la dialectique) entre concept et cas, entre *l'ennéagone même* et *cet* ennéagone, mais sur un plan supérieur, uniquement méthodologique.¹⁶ Le schéma est la règle *représentative* d'une méthode, règle non réductible à une proposition (telle que la définition de l'ennéagone) mais donnée uniquement comme contenu de la pensée, comme méta-représentation.¹⁷
- 12 Le discours kantien se complique ultérieurement au niveau des concepts purs de l'entendement. Dans ce cas, le concept sous lequel ranger un cas est un métaconcept, étant règle pour la constitution de concepts (y compris le concept d'ennéagone). A ce niveau supérieur d'abstraction la règle de la méthode d'application, règle *représentée* par le schéma, doit être à son tour transcendantale et, en même temps, rendre compte d'un lien formel avec les cas empiriques – avec *tous* les cas empiriques possibles, *tous* les phénomènes. Cette règle transcendantale ne pouvant qu'être le *temps*, le schéma transcendantal est une représentation du temps appliquée au concept pur (ou catégorie) correspondant,¹⁸ soit la représentation d'une règle transcendantale grâce à laquelle un concept pur est appliqué à tous ses cas, soit à tous ses phénomènes possibles. Le schéma transcendantal réalise donc la catégorie en lui subsumant le cas correspondant à travers une *déclinaison conceptuelle* du temps, un concept de temps selon la catégorie. La représentation de la méthode d'application n'est plus simplement un objet de la pensée, mais à son tour un *concept* entendu comme spécification représentative d'une règle transcendantale. Pour cela le schéma pur est à la base de toute conceptualisation, de toute subsomption d'un cas sous un concept – fût-elle la subsomption du concept d'ennéagone sous le concept de concept.
- 13 La fonction du concept weilien est profondément différente. La reprise réalise la catégorie en la rendant opérative à l'intérieur d'un discours, *du* discours et, par cela, à l'intérieur de l'histoire humaine. Cette fonction peut assumer deux formes : une historique et une philosophique.
- 14 Du point de vue de l'histoire (humaine), la reprise est condition de possibilité du mouvement entre attitude et catégorie. Une catégorie surgit au moment où une attitude veut se comprendre dans sa cohérence (du moment que l'auto-compréhension est toujours liée à la volonté de cohérence), veut déterminer sa propre forme, le concept qui représente le principe de son union.¹⁹ En d'autres termes, l'attitude veut déterminer son sens, ou mieux sa propre déclinaison de la catégorie (pour cela formelle) du *Sens*. Pour se comprendre et déterminer ainsi sa cohérence, l'attitude nécessite un principe formel qui ne repose pas à l'intérieur de son langage – du moment que ce principe est censé *comprendre* ce langage. L'attitude, dans son auto-compréhension, se surmonte elle-même, étant déjà au delà de son langage et de la *forme* (catégorie) de son langage. L'immédiat de l'attitude laisse la place à la médiation du discours, et la forme ainsi trouvée n'est plus

vécue – elle est dite. Cela implique que la catégorie x n'est pas perméable à l'attitude x , mais uniquement à une attitude y autre par rapport à la catégorie x – attitude y définie par le fait d'avoir x en tant qu'objet (non plus forme) de son discours.²⁰ Le lien entre attitude et catégorie est donc hors phase, et le décalage entre attitude et catégorie est la nécessité *historique* (et toute hégélienne) de leur relation mutuelle.

- 15 Nécessité historique, puisque la relation catégorie-attitude est *uno tempore* le principe de détermination *discursive* de la catégorie x , et de détermination *historique* de la catégorie y . La catégorie objet du discours d'une attitude est catégorie *de* son discours (génitif objectif), non pas (non plus) *de* son discours (génitif subjectif). Il n'y a de discours d'une attitude sur sa propre catégorie que dans le cas où l'attitude est déjà nouvelle (déjà y pour la catégorie x) et la catégorie déjà vieille (encore x pour l'attitude y). La reprise permet donc un double mouvement entre x et y : d'un côté elle permet à l'attitude y d'exister dans le langage non pas de sa catégorie, mais de la catégorie x dont l'attitude se détache et dont, finalement, elle parle²¹ ; d'autre part, la reprise permet au monde de parler de la nouvelle attitude y selon le langage de ce monde, selon la catégorie x .²²
- 16 Les deux mouvements sont, à bien y regarder, un et le même : ils composent une seule relation dont le début et la fin sont catégoriels. Seulement la vieille catégorie peut parler de la nouvelle, et inversement la nouvelle catégorie peut apparaître uniquement selon la forme, selon le sens de la vieille catégorie. La reprise joue donc le rôle de condition non pas de subsumption d'un cas sous sa règle (concept), mais plutôt de *relation entre les catégories* au niveau de l'attitude, selon leur décalage historique. Grâce à la reprise la catégorie (qu'elle soit ancienne ou nouvelle) n'est pas (*encore*) une simple forme logique : elle est historiquement active bien qu'elle soit déjà surmontée, ou bien encore implicite ; son activité et sa réalité s'expliquent en termes de détermination d'un discours sur elle constitué par des catégories autres. Métaphoriquement parlant, la reprise est la *ruse*, essentielle d'un point de vue historique, qu'une catégorie utilise pour pouvoir se comprendre sans devoir sortir entièrement d'elle-même. Dans sa fonction historique, la reprise est l'explication formelle du décalage entre catégorie et attitude, du mouvement historique (d'incarnation en discours) de la philosophie et du mouvement philosophique (catégoriel) de l'histoire : elle permet l'insertion d'une catégorie au niveau du *Zeitgeist* d'une époque et/ou au niveau du sentiment et de l'arbitraire d'un individu, et, inversement, elle introduit ce contenu historique à la formalisation de son propre sens, à son élévation au catégoriel.
- 17 De la fonction historique de la reprise, on déduit une application philosophique : une fois que le discours de la *Logique de la philosophie* a explicité la nature historique implicite de la reprise, cette dernière pourra être utilisée comme outil par le logicien de la philosophie, en tant que principe de liaison d'un discours informé par une catégorie à une catégorie autre ou à un complexe de catégories. Encore une fois, comme dans le cas historique, la reprise permet une relation entre catégories, mais ici la relation catégorielle est pure, non plus effectuée par le biais de l'attitude (qui utilise implicitement la reprise) : il s'agit d'une catégorisation d'un ou plusieurs discours (sur et/ou selon des catégories) d'un point de vue logique (dont la médiation est donc le discours de la *Logique de la philosophie* et son concept de catégorie) où le moment philosophique a la priorité sur celui immédiatement historique.²³ Au moins théoriquement cette fonction élève la reprise au principe formel de compréhension de tout discours possible : comprendre signifie en fait attribuer sens et si le *Sens* est décliné selon les catégories de la *Logique*, appliquer les catégories à un cas-discours signifie en déterminer le sens (selon le concept weilien de

Sens). Weil reconnaît toutefois une distinction : au niveau de la *Logique* la reprise est appliquée non pas à tous les discours possibles, mais uniquement aux attitudes irréductibles, soit aux discours philosophiques. La « pan-compréhension » de tout discours n'entre donc pas dans le programme de la *Logique*, mais uniquement une application successive et ultérieure de ses principes (méthodo) logiques, une logique appliquée concevant tout discours en tant que reprises de catégories pures.²⁴ Il est évident que la fonction de reprise dans la *Logique* est une spécification de la reprise pan-compréhensive : dans les deux cas, la reprise occupe une place nécessaire en tant que condition procédurale de l'existence et du sens de cette logique-même, fût-elle « appliquée » ou bien « pure ».²⁵

- 18 La distinction analytique entre une spécification philosophique et une autre historique de la reprise²⁶ n'aide pas pourtant à la configurer en tant que *médium transcendantal* entre cas et catégorie : tout rapport avec la position kantienne est invalidé par la simple tentative de concevoir une des formes de la reprise en tant que transcendantale. Du côté kantien le schéma représente le principe transcendantal d'application d'un concept à son cas, soit de la compréhension de ce cas : le schématisme est donc condition implicite et nécessaire pour tout jugement possible. Du côté weilien l'application de la reprise « philosophique » est l'affaire du logicien de la philosophie, qui écrit ou suit le système de la *Logique* : elle est explicitement envisagée uniquement selon une utilisation spécifique du discours sur la base de la méthodologie du système weilien. Dans sa fonction philosophique la reprise n'est donc pas un transcendantal, puisque sa validité dépend de la validité du système - *Logique* - ou, mieux, elle a du sens uniquement à l'intérieur et selon le langage de la *Logique*. Cela ne constituerait pas nécessairement une critique (du moment que le transcendantal aussi n'a de sens qu'à l'intérieur du système kantien) si on négligeait le fait pourtant essentiel que la *Logique*, au nom même de sa nature et tâche de logique appliquée à la philosophie (et non pas, par exemple, à la science), se reconnaît l'impossibilité (ou mieux l'illégitimité) de toute prétention d'une validité qui soit ou externe ou *a priori*.²⁷ On pourrait qualifier de « transcendantale » la reprise historique, en tant que condition nécessaire et implicite pour toute relation entre catégories et leur introduction dans le monde humain et historique. Mais, au nom même de la forme éminemment historique de cette fonction, tout analogie fonctionnelle avec le schématisme est complètement perdue : cette fonction de la reprise paraît plus proche de l'*a priori* historique d'un Foucault²⁸ que du schéma kantien.
- 19 *Tertium non datur* : soit concevoir la reprise en tant qu'analogie du « schéma » (condition de possibilité d'application d'une catégorie-forme du sens à un cas nonencore-sensé) conduit à la perte de tout caractère transcendantal pour la réduire à un outil philosophique ; soit dans son sens historique la reprise est moins une des formes pures de toute connaissance possible que la forme du processus historique, du processus de l'histoire. Quelque soit le côté dont on considère le problème, plus on tente de justifier la proximité entre reprise et schéma, plus cette justification se nie aussi du point de vue purement analogique.

III

- 20 Il serait donc moins arbitraire d'affirmer une distance profonde entre les ordres logiques auxquels appartiennent les discours de Kant et de Weil. Le discours de Kant se résout dans le transcendantal : le schéma pur est la condition de possibilité de tout jugement, le

schéma non pur (ennéagone mental) en est une des spécifications. Le discours de Weil n'est pas transcendantal, mais historico-philosophique : la reprise est la forme *philosophique* du processus *historique* d'évolution de l'histoire même et, en tant que forme philosophique de l'histoire (des discours), elle représente la condition de compréhension de l'histoire elle-même (compréhension *sur* l'histoire et *dans* l'histoire) aux yeux du philosophe.

- 21 La reprise est la forme philosophique de l'évolution historique, l'expression philosophique du fait qu'une forme de vie a vieilli – c'est par la reprise *historique* que l'histoire est *linéaire*. Ce vieillissement, ce passage d'une attitude à sa catégorie et de celle-ci à une nouvelle attitude porteuse d'une nouvelle catégorie, ce mouvement historique n'est pas déterminé par la philosophie : ne pouvant pas sauter au delà de Rhodes, la philosophie surgit uniquement à la fin de l'histoire (qui est toujours, comme dit Weil,²⁹ histoire qui a conduit à elle, à une forme de la pensée, à un aspect du sens). Le surgissement d'une philosophie signifie qu'un sens a pu être visé puisqu'il est effectivement visé dans un discours : la reprise, en permettant la compréhension de ce qui sinon serait irréductiblement nouveau et original, montre en vérité qu'il n'y a rien de nouveau sous le Soleil,³⁰ puisque le nouveau ne l'est pas tant qu'il ne puisse être objet d'un discours – c'est par la reprise *philosophique* que l'histoire est *circulaire*.³¹
- 22 Aux yeux du philosophe, les deux fonctions de la reprise (historique et philosophique) représentent, à la lumière de l'identité entre histoire et philosophie, les deux facettes du même concept, la dissection analytique d'un corps qui a sens uniquement dans sa conjonction et dans son unité. Pour cette raison Weil peut affirmer que la reprise réalise concrètement « l'unité de la philosophie et de l'histoire »³² : le lien philosophie-histoire a du sens et peut être dit uniquement grâce au lien entre les deux fonctions de la reprise, qui n'est qu'une seule divisée en deux pour des raisons de « clarté et distinction ».
- 23 L'union de la philosophie et de l'histoire dont la reprise rend possible la réalisation illustre en même temps, et une nouvelle fois, une distance sidérale par rapport à la position kantienne : aux yeux de la *Logique* le discours de Kant n'est que la représentation historique d'une catégorie (ou mieux d'un complexe de catégories), et par là un des objets du discours de la *Logique*, un des cas auxquels la reprise philosophique peut appliquer une catégorie. À son tour le discours de la *Logique* peut être conçu en tant qu'un des cas du discours transcendantal, n'étant qu'une spécification, une réalisation, un cas du concept de jugement dont les lois *a priori* sont expliquées par Kant. La seule solution à une « *logophagie* » réciproque des deux discours philosophiques est aussi, en même temps (et en dépit de toutes les argumentations précédentes), la preuve dernière qu'un lien analogique entre schéma et reprise est légitime, bien que situé sur un plan différent de celui postulé au début.
- 24 La solution à la mutuelle et paradoxale inclusion des discours kantien et weilien porte sur la forme non pas des concepts, mais des deux pensées-mêmes, également déterminées par un effort (tout kantien) méta-réflexif : les deux philosophies ont en commun la tentative de déterminer les conditions de vérité de certains types de discours, elles se veulent *canons* d'une méthodologie (donc méthodologies de second degré).³³ N'importe quel discours supporté par une prétention de validité universelle reconnaît en soi une certaine méthodologie qui en définit les limites et qui, d'un même geste, le situe à l'intérieur d'une certaine science ou cadre du savoir. La philosophie tâchant de déterminer les *conditions* (et donc la méthodologie) de cette première méthodologie, les philosophies de Kant et de Weil partagent le même concept de philosophie en tant que réflexion sur la

méthodologie, sur les méthodologies des autres réflexions, possibles (pour Kant) ou réelles (pour le Weil post-hégélien). En bref, elles sont deux types de *logique*.

- 25 Parler de logique signifie parler des conditions de vérité, de distinction entre discours vrais et faux : la vérité et la fausseté de n'importe quel discours découlent de l'application de certains critères qui ne sont rien d'autre sinon la représentation prescriptive d'une catégorie du discours – chaque discours est donc vrai si sa *forme* satisfait son concept catégoriel, s'il peut être classé à l'intérieur du type auquel il prétend appartenir.³⁴ Cela signifie seulement qu'un cas a été subsumé sous un concept (sous *son* concept), qu'une catégorie a été appliquée à son cas.
- 26 Les deux philosophies, en tant que logiques, cherchent les conditions de vérité de certains types de discours, les conditions d'application d'une catégorie à son cas ou de subsomption d'un cas sous son concept. Pour réaliser cette tâche elles doivent non seulement déterminer les différentes catégories qui rendent possible la réalité de certains discours, soit les règles formelles (d'union des différentes parties) que ces discours satisfont ; mais elles doivent aussi déterminer les modalités de relation entre généralité catégorielle et spécificité réflexive.
- 27 Apparemment on est revenu au point de départ, à une proximité entre reprise et schéma en tant que nécessités propres de la forme logique des discours de Weil et de Kant. Toutefois, après en avoir montré la distance conceptuelle et procédurale, cette proximité se trouve chargée d'un sens nouveau : la fonction tout à fait centrale de la reprise et du schéma, leur parallèle nécessité conceptuelle, est en premier lieu la conséquence du *type* de discours auquel les deux spéculations appartiennent, la dérivation quasi-naturelle de l'idée de philosophie que les deux réflexions partagent – comme logiques, questionnements sur les conditions de vérité (donc sur les limites) de certaines réflexions.
- 28 À ce point-là, l'*inversio* de la question qui légitime et conditionne l'existence d'un principe de liaison cas-catégorie se pose : si les deux pensées sont deux logiques, sur la base de quel élément les distinguer, selon quel principe postuler une analogie « typologique »³⁵ et non pas une identité entre leurs concepts ?
- 29 Cette question cache un problème profond, puisque sa réponse présuppose une différence ou une identité entre les méthodologies de deux discours : le problème est celui d'une méthodologie de la logique. Il est évident que cette question ne peut pas se poser, encore une fois en raison de l'argument du troisième homme : la méthodologie de la logique impliquerait une méthodologie de troisième degré, et ainsi un *regressus ad infinitum* ; une méta-méta-méthodologie n'ayant pas sens,³⁶ on peut seulement conclure que le statut épistémologique de la philosophie en tant que méta-réflexion s'auto-définit.
- 30 Si la distinction formelle n'est d'aucun secours, une distinction matérielle peut être envisagée : chaque logique a un objet qui lui est propre et qui en définit la *finalité* (non pas la méthodologie). Dans le cas de Kant il s'agit du jugement synthétique *a priori*, chez Weil du discours qui comprend son propre sens. D'où la différence entre les deux finalités : d'un côté la détermination des conditions de *possibilité* de toute connaissance *a priori* (conditions *légal*es de distinction entre connaissances *a priori* et non *a priori*), de l'autre la détermination des conditions de *réalité* (historico-philosophique) des discours qui se comprennent eux-mêmes (conditions *catégorielles* de leur sens, de leur appartenance à une catégorie plutôt qu'à une autre). La même tension structure ces deux finalités : dans les deux cas il s'agit de déterminer les conditions de vérité-et-possibilité³⁷ d'un ensemble

spécifique de discours. Dans les deux logiques cet ensemble est conçu (et donc choisi comme *objet*) en tant que forme des formes, cas le plus « méta- » possible, expression la plus universelle possible, couche la plus formelle, la plus pure, la plus générale et donc la plus représentative de tout discours. La détermination des conditions de ce conjoint de discours représente la négation et l'affirmation d'une *mathesis universalis* ayant pour but la compréhension de toutes les formes possibles de compréhension : les deux philosophies échappent à cette illusion de la raison en ayant recours à un principe d'indétermination diversement conçu³⁸ mais, toutefois, par le geste-même de distance, elles se situent dans ce même flux.³⁹

- 31 C'est à la lumière de cette « *Familienähnlichkeit* »⁴⁰ que l'on assiste au mutuel enlacement des deux logiques : le discours de la *Logique de la philosophie* comprend le discours transcendantal en tant que discours cohérent en soi, donc comme un des éléments auxquels la reprise s'applique, et le discours kantien comprend l'effort de catégorisation de tout discours auto-comprenant en tant qu'exemple de jugement synthétique *a priori*. Et, au nom de cette familiarité-même, les deux finalités se ré-découvrent irréductibles l'une à l'autre : tenter de déterminer les conditions sous lesquelles ces deux causes finales pourraient être réduites l'une à l'autre signifierait présenter une reprise (ou un schéma ?) d'une logique par l'autre logique, concevoir la réalité à partir de la possibilité ou la possibilité à partir de la réalité et donc, finalement, ne pas reconnaître la nature *philosophique* de ces deux discours au nom de la prétention à appliquer un discours méthodologique (de détermination méthodologique) à un objet qui, par son concept même, est nécessairement *dépouillé de toute méthodologie*.
- 32 L'imperméabilité méthodologique mutuelle des deux logiques, la distance entre les concepts des deux pensées est la garantie ultime qu'une analogie entre reprise et schéma *est possible*. La reprise weilienne est *als* le schéma kantien non pas au niveau procédural mais en tant que *condition de la forme (logique) de la philosophie-même*, de la finalité de la philosophie et, donc, de son idée. D'un côté, le schéma est objet central de la philosophie kantienne en tant que condition de son expression : il lui permet de se réaliser à travers la formulation de jugements déterminant des (ou plutôt « les ») conditions formelles de tout jugement. D'autre part, la reprise weilienne est l'objet central de la logique philosophique en tant que condition de son expression : elle permet à la *Logique* de se réaliser, d'être un système ou mieux *le système de compréhension* de la relation entre catégories « conceptuelles » et « réelles », à la lumière de la *réalité* de cette relation-même. C'est pour cette raison qu'à la fin de son œuvre Weil conçoit le *Sens* (catégorie de toutes les catégories, principe formel d'unité entre l'historique et le philosophique) en tant que schéma⁴¹ : le *Sens*, catégorie de la philosophie en tous ses formes discursives et donc principe d'unité de la *Logique* même, est en dernière analyse *la reprise en soi*, la forme de la reprise en tant que condition d'applicabilité des catégories et, par là, condition du sens catégoriel des catégories – pour parler de façon platonicienne, *les reprises n'étant qu'épiphénomènes du Sens*.⁴²
- 33 Le centralisme des deux concepts est le même puisque concernant la *réalité* des deux logiques, l'explication de leur tâche, leur nécessité conceptuelle, leur sens (de) logique(s). L'analogie entre schéma et reprise est donc valable et vraie uniquement au niveau logico-systématique – non pas conceptuel ni procédural ni méthodologique. Le schéma-reprise constitue l'élément nécessaire de la possibilité philosophique (c'est-à-dire du sens) des deux logiques⁴³ : celle d'être *deux types* de logiques. Weil se révèle une nouvelle fois un vrai kantien post-hégélien, où le « post-hégélien » marque implicitement la distance avec

Kant au niveau procédural – tout en soulignant la proximité au niveau peut-être le plus pur et le plus fécond, le niveau méta-réflexif.

IV

- 34 En guise de conclusion, il faut avouer la profonde partialité des analyses qui précèdent : le problème du lien entre schéma et reprise a été traité selon le seul point de vue théorique. Weil ne nous éclaire-t-il pas sur l'identité entre philosophie et histoire ? La partialité consiste donc à ne pas avoir tenu compte du moment historique. Il faudrait repartir à nouveau, ce que le nombre de pages ne permet pas. Je puis néanmoins énoncer quelques points permettant de s'orienter dans cette nouvelle facette du problème, canevas pour un futur travail.
- 35 Un jugement porté sur un grand philosophe tel que Kant trahit aussi, en même temps, une position philosophique. On peut donc se demander quel est le monde caché sous la considération weilienne de la reprise comme analogue au schéma kantien. Il ne s'agirait plus de questionner la légitimité et les limites de cette analogie, mais de chercher les sources de cette proposition.
- 36 Peut-être la réponse se situe-t-elle dans le *zurück auf Kant*, en particulier l'interprétation du transcendantal par les penseurs de Marburg en tant que concept nécessaire à l'explication du sens de l'*a priori* – transcendantal ayant, selon Cohen, une valeur essentiellement créative et constitutive de la possibilité, pour un ensemble de lois, de réaliser sa fonction et, pour un ensemble de cas, d'avoir un sens. La reprise weilienne serait donc elle-même le fruit d'une reprise de cette conception du transcendantal à la lumière de sa nature créatrice, au niveau historique comme surgissement poétique du catégoriel, au niveau philosophique comme détermination logique du sens.⁴⁴
- 37 Cette hypothèse se trouve immédiatement niée par les critiques « laskiennes » que Weil présente à la philosophie de Cohen,⁴⁵ selon laquelle ne peuvent être sensées que les formes de l'expérience qui présentent une certaine légalité, une validité supposée universelle. Il est certes possible de se demander si la remarque weilienne est effectivement une critique.⁴⁶ Cependant, la critique adressée à Cohen permettrait de mieux situer l'analogie (méta-philosophique) entre schéma et reprise à travers une nouvelle affirmation de la distance entre transcendantal et logique de la philosophie.⁴⁷
- 38 Cette démarche risque de faire s'échapper de la boîte de Pandore la question de la primauté entre catégorie et cas et celle de l'exhaustibilité de l'application de la catégorie au cas. D'une remarquable honnêteté intellectuelle, Weil affirme que l'application d'une catégorie de la *Logique* à un discours philosophique (fût-il aussi la philosophie transcendantale) est vraie uniquement au sein du discours (méthodologie) de la *Logique*.⁴⁸ Cela signifierait, pourtant, qu'on pourrait appliquer une méthodologie aux différentes philosophies : Weil se montre conscient du risque intrinsèque d'auto-invalidation et souligne constamment qu'une catégorie (ou mieux la *reprise* d'une catégorie) n'informe qu'une *partie* d'un discours philosophique, ne peut s'appliquer que partiellement à une pensée. Toute application catégorielle est donc une *réduction* et non pas une *représentation* des systèmes philosophiques, qui demeurent éléments essentiellement historiques non modifiés par (et, au fond, imperméables à) la synthèse catégorielle (fût-elle schématique, transcendantale ou logique au sens weilien). En termes weilien, toute attribution de sens

n'élimine jamais la violence, l'irréductible et total « autre » par rapport au discours, à l'attribution de sens.

- 39 À partir de la distance du pan-logisme transcendantal, la notion de reprise trouve un nouveau sens. La coïncidence cohenienne entre méthode et objet ne peut jamais être réelle au niveau *historique*, mais uniquement au niveau *légal*⁴⁹ : *devoir* tenir compte de l'historique signifie ne jamais pouvoir se libérer de la distance (toujours présente puisque toujours posée) logique entre objet et catégorie. L'existence du concept de reprise, son sens en tant que manifestation du catégoriel dans l'histoire et que formalisation de l'historique sous la catégorie, est là pour confirmer l'irréductibilité de ce dualisme. Le phénomène peut échapper à la catégorie, le discours peut être nié, l'homme peut s'éloigner de tout sens. Cela n'est pourtant compréhensible que suite à sa *réduction* à discours, à une forme du sens. Historique et catégoriel restent donc, en parlant un langage très peu weilien, deux *observables incompatibles* : la nature « quantique » des deux concepts est établie par le pur formalisme de la catégorie du *Sens*, et manifestée, dans chaque application catégorielle, par la reprise *grâce* à (et *non* malgré) son être de fonction du *Sens*.
- 40 Il ne s'agit ici que de remarques et de notations très superficielles. Elles peuvent, toutefois, par leur nature incomplète et provisoire, être *l'incipit* à des réactions, fussent-elles d'approfondissement ou de critique. Cela constituerait non seulement le principe du mouvement historique qu'est la philosophie et qui est produit par la philosophie, mais aussi l'espoir majeur d'un chercheur.

NOTES

1. Par référence à la *Religion* kantienne.
2. La publication de cette contribution, en version portugaise sous le titre *A unidade do homem moral. Elementos para uma relação Weil-Schiller*, est prévue pour mai 2014 dans la revue brésilienne *Argumentos*, avec les autres actes du premier colloque international sur Weil au Brésil (Université Fédérale du Ceará, Fortaleza, 9-11 Mai 2011).
3. *Logique de la philosophie*, Paris, Vrin, 2000 (1950), p. 82.
4. Cf. *Prolegomena*, § 58; *Kritik der reinen Vernunft*, A 179-180, B 222-223.
5. Cf. *Kritik der reinen Vernunft* A 137-148, B 176-187.
6. Au niveau kantien les concepts de l'entendement ont une valeur logique en soi en tant qu'unités des représentations auxquelles aucun objet correspondant n'est donné. Au niveau weilien, les formes des discours cohérents constituent les concepts de la philosophie (et en même temps de l'histoire de la philosophie).
7. Une logique de ces catégories « autonomes » et non appliquées se réduit chez Kant à une logique de l'apparence et non pas de la vérité (Cf. *Kritik der reinen Vernunft*, A 131, B 170), tandis que chez Weil elle ne peut pas être conçue en tant que logique des *Fakta* des discours philosophiques.
8. Pour cette raison la subsomption du donné sous la catégorie est toujours une relation entre éléments similaires ou, plus correctement, en quelque sorte *homogènes* – le principe d'homogénéité étant pour Weil la catégorie du *Sens*, pour Kant le temps. Kant paraît ambigu à ce propos (cf. *Kritik*

der reinen Vernunft, A 137, B 176) : d'un côté il reconnaît la nécessité de l'homogénéité, de l'autre côté il affirme l'hétérogénéité entre phénomènes et concepts de l'entendement. Il est évident qu'il ne s'agit que d'un recours rhétorique pour introduire le concept de schéma transcendantal, lequel a justement pour fonction d'établir et de fonder l'homogénéité entre éléments superficiellement hétérogènes.

9. On pourrait arriver à la même conclusion en partant des cas empiriques – cette démonstration serait toutefois non pas *ex ante* mais *ex post*, et pour cela moins élégante. L'explication « empirique » de la nécessité du troisième terme entre catégorie et donné serait, pourtant, très féconde, puisqu'elle s'appuierait sur le concept du *Faktum* du *Sens* – à savoir le fait qu'est impossible un donné de la sensibilité qui ne soit pas déjà synthétisé, qui n'ait pas déjà un sens.

10. Chez Kant on trouve les concepts purs de l'entendement et le matériel synthétisé par la sensibilité ; chez Weil les concepts des discours purs et leurs expressions empiriques, incarnées, vivantes.

11. Une sorte d'impératif catégorique, si l'on veut parler par analogie entre les deux usages de la raison.

12. Cf. Aristote *Métaphysique*, A 9, 990a 17 ; Z 13, 1039a2-3 ; K 1, 1059b 8 ; M 4, 1079a13.

13. C'est l'opération qu'un juge accomplit à chaque moment : il y a une action qui doit être subsumée sous un concept général établi par la loi, afin de pouvoir affirmer « L'action accomplie Y est un cas de meurtre par préméditation ».

14. Cf. *Kritik der reinen Vernunft*, A 140-141, B 179-180.

15. Il est évident que le schéma nécessite et le cas empirique et le concept, et il n'a aucun sens (ne pouvant même pas exister) sans la présence des deux éléments.

16. Le schéma n'est ni l'image du concept ni son squelette, puisque autrement il serait possible de lier immédiatement l'image d'une figure avec un nombre x de côtés au concept d'ennéagone sans devoir à l'avance compter les côtés (déterminer empiriquement la variable x). Évidente ici est l'opposition kantienne à la tendance empiriciste à modeler l'application conceptuelle en termes figuratifs.

17. C'est à dessein que je n'ai pas parlé de la distinction entre imagination reproductive (soumise aux lois empiriques d'association), imagination productive (réduction de la multiplicité de l'intuition à une image) et imagination pure (connexion entre sensibilité et entendement). En tout cas, il est fondamental de noter que l'imagination est dans tous les cas une faculté « aveugle » (*Kritik der reinen Vernunft*, A 77-78, B 103), puisque limitée à une élaboration ultérieure des éléments de la sensibilité et de l'entendement et, dans le cas des schémas transcendants, des formes des deux (temps et catégories).

18. Je me limite à citer un seul cas, à mon avis particulièrement génial: le cas des catégories de la modalité – possibilité, réalité et nécessité (*Kritik der reinen Vernunft*, A 144-145, B 184). Dans ce cas le schéma est la représentation du temps en relation à l'existence de l'objet. Le schéma de la possibilité est donc la représentation du temps selon la forme de « temps quelconque » : un objet est possible s'il existe dans un temps quelconque. Le schéma de la réalité est la représentation du temps selon la forme du « temps déterminé » : un objet est réel s'il existe dans un temps déterminé, appelé actualité, présent. Le schéma de la nécessité est la représentation du temps selon la forme de « permanence » : un objet est nécessaire s'il existe toujours (en termes modernes on dirait : s'il existe chaque fois que les « conditions aux limites » sont présentes).

19. Cf. *Logique de la philosophie*, pp. 79-81.

20. Formellement parlant (A est pour « attitude ») : $Ay \mid A \in y \quad \boxtimes A \quad \boxtimes x \mid y\{x\}$

21. Cf. *Logique de la philosophie*, p. 173: « [La catégorie-attitude qui s'oppose à la tradition] ne parle pas son propre langage, mais celui qu'elle trouve prêt, elle s'interprète dans ce langage (c'est-à-dire, à l'aide de reprises), et cette interprétation est d'ordinaire la cause de son influence historique ».

22. Référence à la distinction weilienne entre reprises de justification et d'appréciation (*Logique de la philosophie*, pp. 365-367).
23. Le moment historique est toujours présent, du moment que toute application catégorielle s'effectue sur un discours exprimant une catégorie – donc sur un des discours philosophiques historiquement formulés.
24. Cf. *Logique de la philosophie*, p. 82 : « Tout le travail d'une *logique appliquée de la philosophie* consiste dans la compréhension de ces reprises d'anciennes catégories qui forment le langage et les discours (non cohérents, bien que se voulant cohérents) des hommes ».
25. Le centralisme capital de la reprise au sein de la *Logique* est approfondi dans la troisième partie.
26. Des trois fonctions soulignées par M. Costeski dans l'introduction à sa contribution, la première est l'historique, la troisième la philosophique, et la deuxième la conséquence des deux fonctions, à la fois historique (dans le sens de la création d'un langage quelconque et donc *du* langage) et philosophique (dans le sens de la création d'un langage *cohérent* puisque portant sur la cohérence catégorielle).
27. Cette critique n'est que la conséquence du caractère non-transcendantal de la *Logique de la philosophie* – caractère qui contraint les catégories weiliennes soit à être historiques et donc *a posteriori*, soit à ne pas pouvoir formuler une justification *a priori* de leur formalisme. On pourrait aussi ajouter que la distinction entre reprise de justification et d'appréciation est appliquée par Weil à la fonction historique de la reprise uniquement *selon l'ordre catégoriel de la Logique*. Cependant, l'auto-reconnaissance des limites épistémologiques intrinsèques est peut-être la valeur la plus haute de la philosophie weilienne (cf. *infra*, partie IV, note 48), non pas seulement au niveau de la *Logique*. En définitive, pour Weil comme pour tout système philosophique, on assiste à une définition mutuelle de limites et d'extension entre méthodologie et objet – avec une conséquence importante pour la confrontation avec la méthodologie transcendantale (cf. *infra*, partie IV, notes 46 et 47).
28. Pour une évaluation de la possibilité et des limites de ce parallélisme, on renvoie à la contribution de Giusi Strummiello.
29. Cf. *Logique de la philosophie*, p. 83: « Tout discours cohérent est la fin de l'histoire qui y a mené. [...] Mais [...] comment éviter l'application de cette thèse à notre propre discours ? Ne faut-il pas dire que la logique de la philosophie n'est possible qu'à la fin de l'histoire ? Ou devons-nous admettre le caractère transitoire de cette logique, comme de toute logique et de tout discours systématique ? [...] [L]a logique de la philosophie n'est possible qu'à la fin de l'histoire [...] elle est possible à la fin de l'histoire qui est la sienne ».
30. Cf. *Ecclésiaste* 1:9.
31. Cf. *Logique de la philosophie*, p. 80.
32. *Logique de la philosophie*, p. 82.
33. Cf. N. Rotenstreich, *Experience and its Systematization*, The Hague, 1972, p. 181. Chaque savoir particulier, chaque discours contient en fait déjà en soi un embryon de réflexion méthodologique, qui, en termes transcendants, est la première forme de conception des conditions de sa possibilité (de la possibilité de son universalité) et, en termes weiliens, est une reprise de son propre sens.
34. Par exemple, un discours religieux est vrai sous le type correspondant, mais dénué de sens pour un autre type (par exemple, le type scientifique), et finalement faux s'il prétend être considéré vrai dans un type auquel il n'appartient pas.
35. Je recour à cet adjectif pour distinguer entre l'analogie (immédiate, telle que visée au début de cet article) relative à la fonction jouée par les deux concepts et l'analogie (résultant de l'analyse de la différence entre les deux fonctions) portant sur la forme non pas des concepts mais des discours, spécifications du type « logique ».

36. Pour cette raison selon Kant il n'y a aucune méthodologie de la raison pure, mais uniquement un *canon*, une règle qui distingue entre bon et mauvais usage, non pas entre vérité et fausseté des résultats. Et pour la même raison Weil peut affirmer : « La philosophie embrasse le tout de la pensée et du discours humains ; plus exactement, elle est ce tout, développé et élevé à la conscience de son contenu structuré. Ainsi, elle est infinie, non au sens que ce mot possède dans l'usage courant, où il signifie la possibilité et la nécessité de continuer sans fin (où il s'agit donc plutôt de l'indéfini et de l'asymptotique), mais dans un sens tout autre, et seul philosophique, où est infini ce qui ne se trouve limité par rien qui lui soit extérieur et qui le restreigne » (*Logique de la philosophie*, p. 11).

37. Condition de vérité signifie, sous un autre point de vue, condition de possibilité: l'ensemble des règles logiques peut être compris comme complexe de conditions de vérité si on interprète ces lois d'un point de vue prescriptif. Mais la logique, toute forme de logique, est plus proche d'une attitude scientifique que d'une attitude déontique: les lois logiques sont moins règles de la vérité d'une réalité que lois de *description* de cette réalité. À bien y regarder, l'objet de la logique n'est que le discours vrai, c'est-à-dire le discours qui satisfait certaines règles logiques. Le discours faux, tout en existant de façon empirique, nie certaines règles logiques et donc n'est pas logique, ou, en d'autres termes, il n'existe pas au niveau logique.

38. Qui est selon Weil la liberté (dont découle la possibilité même d'une logique) et selon Kant la chose-en-soi (nécessaire complément au transcendantalisme des formes pures).

39. Exactement comme, au niveau physique, une série d'équations capable de réunifier les quatre forces élémentaires peut être conçue en tant que formalisation du principe de descriptibilité de tout phénomène réel et possible à la lumière du (et *non* « malgré le ») principe d'indéterminabilité quantique.

40. L. Wittgenstein, *Philosophische Untersuchungen* I 67, in Id., *Werkausgabe* I, Frankfurt a.M., Suhrkamp 1995, p. 278.

41. Cf. *Logique de la philosophie*, p. 430: « Le sens est ainsi la catégorie qui constitue la philosophie. L'on pourrait dire qu'elle est cette unité vivante dans laquelle l'immédiat du sentiment s'organise en unité pensée, et qu'elle est la forme dans laquelle, inversement, la catégorie devient applicable à l'attitude : le *schéma*, pour employer un terme kantien ». En d'autres termes n'importe quelle catégorie a du sens étant applicable, et elle est applicable en ayant un sens catégoriel (comme élément à appliquer à un donné historique). Le cercle vicieux n'est qu'apparent, et dérive de l'erreur qui consiste à voir simultanément catégories et donnés, philosophique et historique : des deux éléments l'un est toujours prioritaire selon la modalité d'approche, et ce sera le sentiment pour l'historien, le catégoriel pour le philosophe. Cf. *Logique de la philosophie*, p. 79.

42. Apparemment cette identification entre *Sens* et reprise dérive d'une réduction de cette dernière à la seule fonction philosophique. Cela est vrai et faux au même temps : c'est vrai, puisque ici la reprise est conçue comme condition philosophique de la *Logique*, de son contenu, de l'analyse des différentes catégories et donc de l'explicitation du *Sens* dans ses formes. Cependant il ne s'agit pas d'une réduction, mais plutôt de la conséquence nécessaire du regard propre à la *Logique* – regard qui, comme je viens de le dire dans la note précédente, conçoit l'historique comme dérivé du philosophique (utilisant ce verbe dans un sens purement métaphorique).

43. La finalité des deux logiques est sensée puisqu'elle peut être réalisée, et elle peut être réalisée grâce au concept (à ce niveau analogue) de schéma-reprise.

44. Nature créative qui est enfin définie *ex negativo* par l'absence d'un *canon* de la reprise, conformément au présupposé que la philosophie n'a pas de méthodologie. Pour une discussion de la nature créative et créatrice (de sens) de la reprise et de ses conséquences, on renvoie à la contribution de M. Savadogo.

45. Cf. *Logique de la philosophie*, pp. 260-261.

46. Pour Cohen il y a uniquement les systèmes de la nature, de l'art et de l'action puisque nature, art et action sont déjà objets de systèmes à eux, cas des catégories de ces discours. La tâche

philosophique consiste à déterminer la légitimité de la prétention à l'universalité de ces systèmes, en proposant un méta-système qui fonde l'universalité des systèmes sur la méthode transcendantale, et conçoit ses objets comme *types* de législation de cette méthode. Le panlogisme et l'absence de toute considération historique que Weil reproche à Cohen est donc le fruit de l'identité *typologique* entre objet et méthode selon le concept de légalisme. Objet et méthode, objet et catégorie, sont un puisque *types* du concept de système de lois *a priori* (nécessaires et universelles) : nier la méthode signifie nier non pas l'objet, mais la *possibilité* de l'objet. Voilà pourquoi parler de Kant signifie faire de la philosophie.

47. Les critiques que Weil présente à Cohen sont soit applicables aussi à la logique de la philosophie, soit vaines. D'un côté, la critique de la sélection des objets d'analyse s'applique aussi à Weil, qui traite uniquement des attitudes pures, soit des discours qui ont atteint la compréhension du sens qui leur est propre (cf., entre autres, *Logique de la philosophie*, pp. 79 et 82). D'autre part, la critique manque sa cible : l'identité objet-méthode de la philosophie de Cohen est possible justement dans l'exclusion du côté applicatif ou historique. Au contraire Weil est constamment contraint d'affirmer l'imperméabilité de l'objet à la méthode, à cause du lien avec l'histoire.

48. Cf. *Logique de la philosophie*, p. 80 (« le schéma de la succession des catégories [est ...] légitime et nécessaire uniquement pour cette logique »), et la réponse aux questions proprement méthodologiques (*Logique de la philosophie*, pp. 84, 86, 440).

49. Et non pas « prescriptif ». Le concept de prescription contient en soi l'idée d'une possibilité, tandis que celui de légalisme montre mieux l'idée de nécessité formelle.

RÉSUMÉS

Eric Weil explicite son concept de reprise en mentionnant une analogie fonctionnelle entre la reprise et le concept kantien de schème. Or, la nature, les conditions et les limites de cette analogie doivent être approfondies. En partant d'une analyse du schème transcendantal kantien, l'analogie entre schème et reprise est mise en cause à la lumière de la différence entre les ordres des fonctions que les deux concepts sont destinés à accomplir : d'un côté, le schème opère au niveau transcendantal ; de l'autre côté, la reprise opère soit historiquement soit philosophiquement (les deux moments étant un, étant donné le rapport entre philosophie et histoire selon Weil). La distance procédurale et conceptuelle entre schème et reprise conduit donc à un degré plus formel de proximité : les deux concepts représentent les conditions méthodologiques des deux logiques (transcendantale et de la philosophie), les principes qui les constituent en tant que logiques, les éléments nécessaires de leur possibilité philosophique, de leur sens en tant que deux *types* de "logique".

Eric Weil explicita o seu conceito de retomada invocando uma analogia funcional entre a retomada e o conceito kantiano de esquema. Ora, a natureza, as condições e os limites dessa analogia devem ser aprofundados. Partindo de uma análise do esquema transcendental kantiano, a analogia entre esquema e retomada é posta em causa à luz da diferença entre as ordens das funções que esses dois conceitos devem cumprir: por um lado, o esquema opera a um nível transcendental; por outro lado, a retomada opera historicamente ou filosoficamente (ainda que os dois modos de operar sejam apenas um, dada a relação entre filosofia e história segundo Weil). Assim sendo, a distância processual e conceptual entre esquema e retomada acaba por levar a um

grau mais formal de proximidade: os dois conceitos representam as condições metodológicas das duas lógicas (lógica transcendental e lógica da filosofia), os princípios que as constituem enquanto lógicas e os elementos necessários da sua possibilidade filosófica, do seu sentido enquanto dois tipos de “lógica”.

INDEX

Mots-clés : reprise, schème, logique philosophique

Palavras-chave : retomada, esquema, lógica filosófica

AUTEUR

ANDREA VESTRUCCI

Université de Genève

Est docteur en philosophie des Universités de Lille 3 et de Milan. Parmi ses publications les plus significatives sur Weil figurent une monographie, *Le mouvement de la morale* (Milan 2012), l'édition d'un recueil d'articles de et sur Weil, *Violence et liberté* (Milan 2006), et une étude intitulée « L'unité de l'être morale. Éléments pour une relation Weil-Schiller » (à paraître dans la revue *Argumentos*, Fortaleza en 2014). Andrea Vestrucci a enseigné l'éthique à l'Université Fédérale du Ceará (Brazil), il a également été Endeavour Fellow de l'Université Monash (Australie). Il conduit actuellement une recherche portant sur les conditions et les formes d'une logique de la liberté avec la chaire de Théologie Systématique de l'Université de Genève.

andrea.vestrucci@gmail.com.

Andrea Vestrucci é doutorado em filosofia pelas Universidades de Lille 3 e Milão. Entre as suas publicações mais significativas sobre Weil contam-se uma monografia, *Il Movimento della Morale. Eric Weil e Agnes Heller* (Milan 2012), a edição de uma recolha de artigos de e sobre Weil, *Violenza et libertà* (Milan 2006), e um artigo intitulado «A unidade do homem moral. Elementos para uma relação Weil-Schiller» (a publicar na revista *Argumentos*, Fortaleza, 2014). Ensinou também ética na Universidade Federal do Ceará (Brasil) e foi Endeavour Fellow da Universidade de Monash (Austrália). Neste momento, a sua investigação incide sobre as condições e formas de uma lógica da liberdade, em colaboração com a cátedra de Teologia Sistemática da l'Universidade de Genève.